

I) Les différents régimes de marché :

Suivant le nombre des offreurs et des demandeurs sur un marché, peut distinguer plusieurs types de marchés :

Tableau de Stackel Berg

Demande/offre	Un seul offreur	Quelques offreurs	Grand nombre d'offreurs
Un seul demandeur	Monopole bilatéral	Monopsone contrarié par l'offre	Monopsone
Quelques demandeurs	Monopole contrarié par la demande	Oligopole bilatéral	Oligopsone
Grand nombre de demandeurs	Monopole Ex :Électricité_tabac	Oligopole Ex :automobile	Concurrence pure et parfaite Ex :boulangerie

On s'intéressera, dans ce chapitre, à l'étude des trois grands régimes du marché à savoir concurrence pure et parfaite, Monopole, Oligopole.

1) La concurrence pure et parfaite :

Un marché est dit de concurrence pure et parfaite.

Lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- **Atomicité** : Aucun acheteur ou vendeur ne peut par sa seule action exercée une influence sur les conditions du marché.

- **Fluidité du marché** : c'est la libre entrée ou sortie du marché. Autrement dit, il n'y a aucune restriction ou entrave à l'entrée de nouvelles entreprises produisant le même bien de même les autres.

- **homogénéité des produits** : cela implique que les produits offerts doivent être identiques.

Dans la réalité cette condition n'est pas remplie du fait de l'existence de moyens qui permettent de différencier les produits tels que :

La publicité, les brevets, les labels...(d'où l'existence du marché de concurrence monopolistique)

- **transparence du marché** : Il y a transparence lorsque tous les agents ont à tout moment une connaissance parfaite de toutes les conditions du marché (prix, qualité, ...) :

Information parfaite

- **Parfaite mobilité des facteurs de production** : c'est-à-dire que les facteurs de production peuvent se déplacer d'un secteur à l'autre dans l'économie. Ils quittent les secteurs moins rémunérateurs pour se diriger vers des emplois où on en tire le meilleur parti.

B) La concurrence imparfaite :**1) Monopole :****a- Définition**

Il désigne la forme du marché qui se caractérise par un seul vendeur face à une multitude d'acheteurs. Le monopole exerce une domination absolue sur le marché, sa production doit être différente de ce qui se trouve sur le marché.

Lorsque le produit offert par le monopole n'a pas de produit de substitution. On parle alors du Monopole pure ou absolu.

b- Les origines du monopole

Selon l'origine on distingue 3 formes de monopole :

- Monopole légal : l'origine de ce monopole est liée à la réglementation gouvernemental, qui en raison de l'intérêt public, restreint la concurrence sur un marché, afin d'atteindre un objectif donné (bien stratégique...). Il prend la forme d'une licence d'exploitation exclusive accordé à un agent économique.
- Monopole Naturel : une seule Else peut satisfaire l'ensemble de la dde à moindre coût.
- Monopole d'innovation : c'est le monopole qui prend naissance à la suite d'une innovation conduisant à la création d'un nouveau produit protégé par des brevets.

Remarque :

Le monopole discriminant : c'est le cas dans laquelle le vendeur unique propose des prix différents à des catégories différentes d'acheteurs afin de bénéficier de la disponibilité de certain client à payer plus chère à obtenir le bien.

2) L'oligopole :

Il découle de l'existence d'un petit nombre d'offres face à plusieurs demandeurs. Sa caractéristique est que le comportement de chaque vendeur affecte directement la situation des autres vendeurs. Chaque Else doit prendre en considération les comportements et les réactions de ses concurrents pour établir sa politique de prix.

On peut distinguer 2 types d'oligopole selon le niveau de concurrence entre eux.

- Oligopole de paix : pour réaliser une sécurité maximale Les vendeurs se trouvent obligés de réduire la concurrence et s'entendre entre eux, mais chaque Else conserve son autonomie juridique.

Les oligopoleurs peuvent se mettre d'accord soit sur le prix, la quantité, la répartition géographique du marché...

Exemple : l'OPEP $\Rightarrow$ l'organisation des pays exploitateurs du pétrole.

- **Oligopole de guerre** : chaque vendeur cherche à maximiser son profit, la concurrence joue sur les prix mais surtout sur l'innovation ou même la pratique du dimping.

II La formation des prix sur le marché

A) Le marché de concurrence pure et parfaite :

Exemple : prenant l'exemple de 1^{ère} partie chapitre 3 :

Les Qtés de tomate offertes et demandées sur un marché en fonction des prix

Le prix avec lequel s'effectuera l'échange c'est de 6 DH

C'est le prix d'équilibre, il s'imposera à toutes les Elses.

On dit que l'Elses en situation de CPP est une preneuse de prix (price taker) le prix dans un marché de CPP est déterminé par loi de l'offre et la dde : le prix est une donnée (ou une contrainte pour l'Else)

- Si l'offre $> D^{de} \Rightarrow p \searrow$

Dimping : c'est une pratique commerciale interdite et considéré déloyal, elle consiste à vendre les produits à perte (au dessous de leur coût de fabrication). casser ainsi les prix permet à de gros industriels de détruire les petits et d'être en suite en situation de monopole. On commence

international le dumping consiste à ne pas vendre partout au même prix (discrimination par les prix)

Par exemple en vendant à perte à l'extérieur et en composant par un prix plus élevé sur le marché intérieur.

ce qui implique un découragement des offreurs qui vont baisser les Qtés offertes et encourage les demandeurs à augmenter leurs quantités demandées jusqu'à ce que l'offre s'égalise avec la dde d'où le retour à la situation d'équilibre

- Si l'offre $< D^{de} \Rightarrow p \uparrow$

Ce qui implique un encouragement des offreurs qui vont augmenter leurs offres et un découragement des demandeurs qui vont baisser leur dde jusqu'à ce que l'offre soit égale à la dde d'où le retour à l'équilibre.